

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**de COUCY**  
**Séance du 09 JUILLET 2009**

**Présidence** : David POTIER, Maire

**Présents** : Andrée LARCHER, Francine CONNOT, Laurence COULMY,  
Daniel LANGLET, Gilles MAILLARD, Denis FOSSIER, Emmanuel SIMON,  
Daniel LAMBERT

**Absentes** : Thérèse RIVA, Nadine DELSUC

**Secrétaire de séance** : Gilles MAILLARD

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal.  
Le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant le recrutement d'un contrat aidé. La modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

**POINT D'INFORMATION SUR L'ASSAINISSEMENT**

Afin de préparer les membres du Conseil Municipal à l'étude du choix de la filière d'assainissement, le Maire commente un document de synthèse relatif à l'assainissement individuel et indique que ce document sera remis à chaque membre pour l'étudier.

**PROJET DE CREATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE RETHEL**

Le Maire informe l'assemblée de l'état d'avancement du projet de création de la future communauté de communes du Canton de Rethel. Après en avoir discuté, les membres du Conseil Municipal jugent qu'une année de travail est nécessaire pour aboutir objectivement à un projet dont la finalité est le développement économique et l'aménagement de l'espace communautaire. En outre, les membres du conseil :

- Considèrent qu'il est important de connaître le contenu de la réforme territoriale engagée par le Président de la République
- Considèrent la nécessaire concertation approfondie entre les communes du canton de Rethel dans :
  - le choix des compétences et ses composantes
  - la détermination de la fiscalité
  - les statuts de la structure
  - les moyens de fonctionnement (le siège de l'EPCI, le personnel, etc.)

En conséquence, le Conseil Municipal sollicite le Préfet des Ardennes en vue d'arrêter le périmètre de la future Communauté de Communes du canton de Rethel comprenant les communes d'Acy-Romance, Amagne, Ambly-Fleury, Arnicourt, Barby, Bertoncourt, Biermes, Coucy, Doux, Mont-Laurent, Nanteuil-sur-Aisne, Novy-Chevrières, Rethel, Sault-les-Rethel, Seuil, Sorbon, Thugny-Trugny courant 2010 avec une mise en place effective de l'EPCI au 1<sup>er</sup> JANVIER 2011.

Vote à l'unanimité

## **TRAVAUX DES ECOLES**

Le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'engager des travaux de réfection des revêtements de la cour de l'école. A cette occasion, ils seront étendus à la nouvelle sortie.

Daniel LANGLET présente les deux devis retenus pour la réalisation de ces travaux :

Entreprise Richard pour un montant de 9 720 €

Entreprise Baudon pour un montant de 11 739 €

Le Maire indique que des subventions ont été accordées et qu'elles représentent environ 50 % du montant des travaux.

Après en avoir discuté, les membres du conseil décident d'engager les travaux.

Vote à l'unanimité

## **RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT AIDE**

Le Maire indique que suite à la dernière réunion de Conseil Municipal qui avait permis de valider l'intégration de la commune dans le processus de recrutement d'agents en contrat aidé, quatre candidats ont postulé. Le Maire et les Adjointes ont procédé aux entretiens individuels. Il est proposé le recrutement de deux agents à temps partiels (20h00) dont les salaires seront subventionnés à 90 % par l'état.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal valide le recrutement de deux agents en contrats aidés.

Vote à l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

Afin de favoriser l'accès aux familles pour l'accueil de leurs enfants en périscolaire, Emmanuel SIMON propose au Conseil Municipal la prise en charge d'une partie du coût horaire facturé aux familles qui souhaitent un accueil en dehors des heures scolaires.

Le Maire demande à Emmanuel SIMON d'en évaluer le coût et propose de renvoyer la délibération à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

La séance est levée à 20h00